Adhérer au Comité Professionnel des Galeries d'Art

Les demandes d'adhésion sont examinées lors des réunions du Conseil de direction du Comité Professionnel des Galeries d'Art et sont soumises à l'approbation des membres du Bureau.

Toute galerie souhaitant adhérer au Comité doit fournir les documents suivants :

- La demande d'adhésion complétée et signée.
- Le questionnaire galerie dûment rempli qui indique notamment le code APE, le numéro de contribution diffuseur (URSSAF Limousin, anciennement la Maison des Artistes), et l'adhésion à la Convention collective (Commerces de Détails Non-Alimentaires CDNA).
- Les fiches de parrainage de deux membres actifs du Comité Professionnel des Galeries d'Art.
- L'indication de la cotisation dont le montant est proportionnel au chiffre d'affaires sur la base déclarée de l'exercice comptable précédent (par exemple : la cotisation 2025 est calculée sur la base du chiffre d'affaires réalisé en 2024).
- Un extrait Kbis justifiant de son inscription au Registre du Commerce.

L'adhésion implique pour le·la galeriste :

- L'acceptation du code de déontologie et des statuts de l'association.
- Le bon règlement de sa cotisation annuelle. Le financement du Comité Professionnel des Galeries d'Art est assuré par les cotisations de ses adhérents. La rigueur et la solidarité des membres sont essentielles pour reconnaître à sa juste valeur le travail d'information et de soutien que le Comité met à leur disposition. Ce mode de fonctionnement garantit une intégrité morale et une totale indépendance.
- L'obligation d'informer le CPGA de tout changement des conditions d'exercice de votre activité (galeriste devenu courtier, etc.).
- L'obligation de répondre aux études menées par le CPGA : les actions menées par le CPGA auprès des instances publiques, et la communication diffusée dans les médias, exigent des données tangibles et actualisées étayant nos argumentaires. Un questionnaire annuel est envoyé aux adhérents pour alimenter le « baromètre » des galeries d'art (étude du profil de leurs structures et de leurs artistes) ; et des études ponctuelles sont menées sur des problématiques spécifiques liées à leur activité. La réussite des actions du Comité Professionnel des Galeries d'art dépend de la mobilisation de ses membres et de l'exhaustivité de leurs réponses.

Renseignements sur votre galerie

Votre activité principale	(cocher la case corres	pondante) : Galerie 🗆 Courtage 🗆	
Répartition de l'activité	(en pourcentage, tota	l 100%):	
Galerie (ventes)	<u>%</u> - Courtage	<u>%</u> - Autre (à définir)	%
Raison sociale (comme i	indiqué sur le Kbis) :		
Enseigne :			
Adresse :			
Code Postal :	Ville :		
Téléphone mobile :		Téléphone fixe :	
Site Web :			
<u>Contact(s) CPGA</u> :			
Email / Direction :	@		
Autre(s) contact(s) // spé	écifier : générique – co	mmunication – juridique – régie – com	ptabilité
Email /:	@		
Email /:	@		
Email /:	@		
Statut juridique de l'ent	r eprise (cocher la case	e correspondante) :	
Entreprise individuelle	□ S.A □ S.A.R.L □	Autre (préciser)	
Registre de commerce i	n° :	Code APE	
Date de début d'activite	é: / /		
		Limousin (obligatoire) : mptable éventuellement) :	

<u>Pour mémoire, les galeries membres du CPGA doivent contribuer à la sécurité sociale des artistes-auteurs et à la Convention collective (Commerces de Détails Non-alimentaire – CDNA : </u>

L'adhésion à l'APCDNA correspond à l'affiliation à la CDNA, la convention collective dont le CPGA dépend. Cette adhésion devient obligatoire pour les galeries dès l'embauche de leur premier salarié. Toutefois, une galerie sans salarié doit tout de même remplir le bordereau figurant en fin de ce dossier, en indiquant '0 salarié'. Elle ne sera alors pas assujettie au paiement, mais cette démarche témoigne de la bonne prise en compte de la convention.

Demande d'admission au Comité Professionnel des Galeries d'Art

Je soussigné(e) M. / Mme					
Né(e) à					
Agissant en mon nom personnel : En qualité de propriétaire 🗆 En qualité de représentant légal 🗆					
Demande l'admission de la galerie					
au Comité Professionnel des Galeries d'Art.					
Je m'engage sur l'honneur à respecter les règles déontologiques de la profession telles que définies dans le code de déontologie du Comité Professionnel des Galeries d'Art, ainsi que la réglementation administrative et sociale en vigueur, et notamment à régler la cotisation annuelle au Comité Professionnel des Galeries d'Art, la contribution diffuseur à l'Urssaf Limousin (le cas échéant) et la contribution à la Convention collective des Commerces de Détail Non-alimentaire (CDNA).					
Je m'engage à ne pas prendre la parole au nom du Comité à moins d'y avoir été invité par le Conseil de direction ou le Président de l'organisme.					
Le : / / Signature :					

Questionnaire

Quel(s) est (sont) votre (vos) domaine(s) d'activité :	
□ Art contemporain	
□ Art Moderne	
□ Art Ancien	
□ Antiquités	
□ Autre	
Intervenez-vous sur le 1er et le 2nd marché ? Indiquez une ré	partition :
□ 1er marché% □ :	2nd marché%
Pouvez-vous formuler la tendance de votre galerie ?	
Combien d'artistes représentez-vous :	
Répartition en % de vos artistes représentés :	
 Scène française (artistes résidant en France)	
Avez-vous des artistes et/ou des successions d'artistes sous c	ontrat ? Oui □ Non □
Avez-vous une activité d'édition ? Oui □ Non □	
Noms des principaux artistes que vous défendez :	

ובהייבורים המינות COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

A quelle(s) foire(s) avez-vous participé les deux dernières années ?				
Combien de personnes (en équivalent temps plein) comp - Dirigeant non-salarié - Dirigeant salarié - CDI - CDD - Indépendant régulier - Stagiaire	ote votre galerie :			
Avez-vous déjà eu une galerie ? Oui □ Non □	Pendant combien d'année(s) ?			
Avez-vous déjà exercé dans une galerie ? Oui 🗆 Non 🗆 Pendant combien d'année(s) ?				
À quelle adresse :				
Code Postal :				
Ville:				
Sinon, activités principales exercées jusqu'à ce jour :				

Parrainage d'une demande d'adhésion

Je soussigné(e) : M. / Mme
Représentant la galerie
Membre du Comité des Galeries d'Art, accorde mon parrainage à la galerie
Représentée par M. / Mme :
Adresse:
Code Postal :
Ville:
e parrain, je me porte garant de l'honorabilité et des connaissances et compétences elles de la galerie nommée ci-dessous.
Le : / / Signature du parrain :

Parrainage d'une demande d'adhésion

Je soussigné(e) : M. / Mme
Représentant la galerie
Membre du Comité des Galeries d'Art, accorde mon parrainage à la galerie
Représentée par M. / Mme :
Adresse:
Code Postal :
Ville:
e parrain, je me porte garant de l'honorabilité et des connaissances et compétences elles de la galerie nommée ci-dessous.
Le : / / Signature du parrain :

Bordereau d'adhésion - Barème des cotisations 2025

Basé sur le chiffre d'affaires 2024

Chiffre d'affaires annuel	Tranche de cotisation	Montant de la cotisation
Inférieur à 80 000 €	n° 1	352 €
Entre 80 000 et 150 000 €	n° 2	455 €
Entre 150 000 et 280 000 €	n° 3	620 €
Entre 280 000 et 400 000 €	n° 4	806 €
Entre 400 000 et 500 000 €	n° 5	1012€
Entre 500 000 et 750 000 €	n° 6	1 342 €
Entre 750 000 et 1 150 000 €	n° 7	1 621 €
Entre 1 150 000 et 1 550 000 €	n° 8	2 064 €
Entre 1 550 000 et 2 200 000 €	n° 9	2 374 €
Entre 2 200 000 et 3 000 000 €	n° 10	2 663 €
Supérieur à 3 000 000 €	n° 11	3 510 €

MERCI D'ENTOURER OU DE SURLIGNER VOTRE TRANCHE DE COTISATION.

Toute adhésion en cours d'année entraîne un calcul au prorata de la cotisation, en fonction de la date d'entrée dans l'association.